



Le Syndicat National de l'Administration Scolaire Universitaire et des Bibliothèques

Collèges, lycées, GRETA, EREA, rectorats, DSDEN, CIO, établissements d'enseignement supérieur, Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires, bibliothèques, Jeunesse et sports...

Motion d'actualité

adoptée par la commission administrative nationale
réunie les 20 et 21 mars 2024

Loi de programmation budgétaire 2024-2027, Loi de finances 2024 et décret de février amputant de 10 milliards d'euros le budget de l'État...

En route vers une austérité dirigée contre les services publics et contre les besoins sociaux du pays ?

Au profit des très riches et des actionnaires...

L'adoption des lois budgétaires en fin d'année 2023 – à grands coups de 49-3 – n'aura pas forcément fait la une des médias même si le ministre de l'économie, des finances publiques, Bruno Le Maire pouvait claironner – depuis et sur tous les tons – la fin « du quoi qu'il en coûte » présidentiel voire même de « l'État providence » ou « du mirage de la gratuité universelle de tout et pour tous » selon ses propos rapportés par la presse.

- **D'abord, la Loi de programmation budgétaire adoptée le 18 décembre dernier** qui prévoit de revenir dans les clous d'un déficit public à hauteur de 3 % du produit intérieur brut (PIB) à l'horizon 2027, pour satisfaire aux critères européens de maîtrise de la dette publique et plutôt par la contraction de la dépense publique, donc.

- **Ensuite, la Loi de finances 2024 – promulguée le 19 décembre dernier** – et qui n'intègre en rien le financement de politiques publiques à la hau-

teur des besoins du pays, bien au contraire. Rien par exemple pour améliorer significativement nos services publics (éducation, santé, des transports...), rien ou si peu pour améliorer sensiblement les traitements et les carrières de toutes agent·es publics... Rien non plus pour engager le pays dans une transition écologique juste compte tenu de la crise climatique à l'œuvre.

- **Enfin, la publication d'un décret en février dernier** (le décret n° 2024-124 du 21 février 2024) qui détaille précisément par mission et programme les coups de rabot portés sur des crédits ministériels pourtant validés par une Loi de finances adoptée (à coup de 49,3 il est vrai) seulement quelques semaines auparavant. 10 milliards d'euros environ seront ainsi soustraits des budgets de nos ministères fixant ainsi en début d'exécution budgétaire les coupes à réaliser sur l'année.

Alors que des investissements n'étaient déjà pas prévus dans la Loi de finances 2024, nos missions publiques peuvent-elles se passer de 682 millions à l'Éducation nationale (dont 60 millions pour les services) ou de 200 millions pour la Culture...

Pour l'enseignement supérieur, c'est plus de 900 millions d'euro d'économies qui sont actées soit presque 10 % du total des annulations de crédit prévues par le décret.

Et tout cela dans un contexte marqué pour de nombreux établissements par des clôtures budgétaires et comptables déficitaires, en raison de budgets structurellement insuffisants et de compensations plus qu'incomplètes par le ministère des mesures de pouvoir d'achat décidées au niveau fonction publique (valeur du point, prime PEPA, glissement vieillesse technicité).

Une fois de plus, il s'agit-là d'attaques contre le service public et ses agents. **Les étudiant-es ne sont pas épargné-es**. Dans un contexte de pauvreté et de précarisation sans précédent du monde étudiant, comme l'ont montré de nombreuses études menées par les organisations étudiantes, on annonce pour septembre 2024 une augmentation de 3,5 % des loyers des résidences étudiantes! Pour le SNASUB-FSU, c'est inacceptable!

À Gaza, le massacre continue. Le SNASUB-FSU rappelle sa demande de cessez-le-feu immédiat et de soutien aux populations de Gaza.

Dans plusieurs établissements du supérieur, en premier lieu Sciences Po, les polémiques lancées par les soutiens de B. Netanyahu et alimentées par le gouvernement, visent à discréditer et à étouffer toute discussion de ce qui se passe à Gaza. Nous ne saurions laisser passer quelque élément d'antisémitisme que ce soit. Mais la discussion sur les massacres en cours à Gaza, de la catastrophe humanitaire insupportable qui s'y déroule, ne saurait être assimilée à de l'antisémitisme.

Le SNASUB-FSU encourage les initiatives en solidarité avec peuple palestinien, telle que la journée de mobilisation universitaire européenne pour la Palestine du 12 mars et condamne les sanctions et répressions exercées envers celles et ceux qui y participent. Nous demandons la levée des sanctions et poursuites engagées.

Le SNASUB-FSU se tiendra aux côtés des syndicats de la fédération, en premier lieu le SNESUP-FSU, pour le respect des libertés aca-

démiques et pour que l'université reste un lieu ouvert de confrontation libre et respectueuse des idées.

La promulgation des textes de portée budgétaire fixe le cadre de la politique gouvernementale en la matière. Le gouvernement met en scène de façon alarmiste la situation dégradée des finances publiques pour mieux faire passer sa politique austéraitre, tout entière tournée contre les besoins et les droits sociaux (réforme de l'assurance chômage, réforme 2023 des retraites...) et les services publics. **En cela, il continue de vouloir dégrader fortement notre modèle social**.

Le SNASUB-FSU s'oppose à toutes ces mesures qui visent à réduire une dépense publique qui finance nos services publics et visant éventuellement leur amélioration.

Pour financer les revendications et gagner des politiques publiques au service de l'intérêt général, il se prononce pour une réforme fiscale d'ampleur qui permette de redistribuer plus justement les richesses produites dans le pays.

RAS-LE-BOL des baisses d'impôts et des exonérations de cotisations qui profitent aux actionnaires, ras-le-bol des cadeaux fiscaux offerts aux plus riches fortunes du pays!

En parallèle à cette politique budgétaire contre l'intérêt général, le gouvernement mène également des réformes régressives, à l'éducation nationale, par exemple. Contre le «Choc des savoirs», initié par Gabriel Attal alors ministre de l'éducation — énième réforme de l'organisation des enseignements en collège — les personnels sont aujourd'hui mobilisé-es dans la durée.

Contre le tri social des élèves dans des classes ou des groupes de niveau, le SNASUB-FSU appelle à participer à ces mobilisations en cours pour le retrait du «Choc des savoirs» et pour un plan d'urgence pour l'école publique, dans le 93 et ailleurs.

Un ministère de la fonction publique de plein exercice a réapparu lors du deuxième temps du remaniement ministériel intervenu en ce début d'année 2024. Sans véritable surprise, c'est à nouveau Stanislas Guérini qui a été de nouveau nommé pour... mener la même politique, indigente en matière de rémunération. À cette heure, le gouvernement envisage toujours 2024 comme une année sans revalorisation de salaire pour les agent-es publics.

Le ministre Guérini affirme que les mesures prises en 2023 conduisent à une augmentation de 6 % de la masse salariale sur le budget 2024. Cette déclaration concentre deux entourloupes. La première est de chercher à masquer le décrochage des rémunérations des agent-es publics par rapport à l'inflation réelle; la seconde vise à faire passer les effets budgétaires des déroulements normaux de carrières pour des mesures salariales... **Inacceptable pour nous!**

Et c'est ce qu'on rappelle 200 000 manifestant-es qui ont défilé dans les rues lors de la journée de mobilisation unitaire du 19 mars.

En outre, bien que sa défloration ait sans cesse été repoussée jusqu'ici, le ministre continue d'user des mêmes éléments de langage pour décrire un futur projet de loi, dans lequel – sous couvert de valoriser l'engagement des agent-es publics – de nouveaux développements de la rémunération au mérite seront inscrits. Cette orientation visant à accroître la pression sur les personnels au lieu de les rémunérer de manière juste et digne a été crûment confirmée par le président de la République le 16 janvier dernier lorsqu'il a réaffirmé sa volonté de soumettre davantage les carrières et les rémunérations des fonctionnaires à un prétendu «mérite», recy-

clant de vieilles recettes «néo managériales» pour poursuivre les reculs entamés par la loi de Transformation de la fonction publique de 2019. **De même, Stanislas Guérini ajoute la volonté de développer une politique salariale** qui serait ciblée en fonction des métiers et des filières, affirmant ainsi une volonté de tourner le dos à des perspectives de mesures générales et de remettre en cause un des éléments qui forge l'unité de la fonction publique.

Le ministre indique qu'il présentera son projet au cours du mois d'avril. Le SNASUB-FSU informera largement les personnels des projets gouvernementaux en matière de remise en cause statutaire et des principes qui structurent les rémunérations dans la fonction publique. **Il portera la nécessité d'une mobilisation des personnels, larges – dans le cadre d'initiatives syndicales unitaires – pour mettre en échec tout projet de casse statutaire.**

Nous nous opposerons à toute dégradation des conditions de rémunération des agent-es publics, de toutes celles et ceux qui font vivre la fonction publique au quotidien, au service du public. **Le SNASUB-FSU portera ses revendications exigeantes et cohérentes pour la défense de la fonction publique de carrière.**





Repyramidage de la filière Bibliothèque

À l'image de ce que la LPR (Loi de Programmation de la recherche) a acté avec le repyramidage d'au moins 4650 postes d'ITRF d'ici 2027 au nom de leur rôle d'appui à la recherche, le MESR ouvrirait en 2023 une discussion sur un repyramidage de la filière bibliothèque. **C'est ici reconnaître que les personnels de la filière Bibliothèque sont aussi des acteurs importants dans la recherche.** La promesse initiale était d'avoir 50 puis 25 possibilités de promotions supplémentaires par an pendant 4 pour passer de C en B et de B en A, offrant des perspectives pour 200 collègues. Ces repyramidages impliquent que l'agent promu reste en poste. **C'est une revendication que porte le SNASUB-FSU depuis près d'un quart de siècle.**

Le SNASUB-FSU revendique un taux de promotion identique à celui acté pour les ITRF ce qui

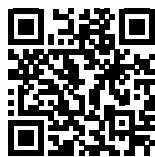
supposerait **320 promotions supplémentaires de C en B, et plus de 230 de B en A !** Il demande que ce plan de repyramidage s'applique à l'ensemble de la filière bibliothèque et en particulier pour la Culture.

Le SNASUB-FSU a rencontré récemment la DGRH du Ministère, **cette dernière qui a confirmé de manière informelle son souhait de mettre en place ce plan de repyramidage**, dans le cadre des promotions de droit commun, dès cette année. Nous demandons une traduction pratique au plus vite : sortie du décret et des nombres de possibilités de promotions, augmentation des remontées de dossiers par les établissements pour tenir compte des possibilités supplémentaires, report de la date de fermeture de POPEE-WEB permettant la saisie des candidatures...



→ Le SNASUB-FSU sur Facebook

<https://www.facebook.com/SnasubFsuNational>



→ Le SNASUB-FSU sur Instagram

https://www.instagram.com/snasub_fsu



→ Le SNASUB-FSU sur LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/snasub-fsu>



→ Le SNASUB-FSU sur Mastodon

<https://www.piaille.fr/@SnasubFsu>



→ Le SNASUB-FSU sur Bluesky

<https://bsky.app/profile/snasub-fsu.bsky.social>



→ Le SNASUB-FSU sur Threads

https://www.threads.net/@snasub_fsu

